



UNION EUROPÉENNE

**Conseil permanent de l'OSCE N°1579
Vienne, le 1 octobre 2026**

**Déclaration des Etats de l'UE sur la présentation de la
proposition de budget unifié 2027**

1. Les Etats membres de l'Union européenne vous remercient, M. le Secrétaire général, pour votre présentation de la proposition de budget unifié pour 2027. L'Union européenne et ses États membres contribuent à hauteur de près de 60 % au budget unifié, nous attachons donc la plus grande importance à l'adoption rapide du budget unifié pour 2027.
2. Si nous considérons légitime la prise en compte de l'inflation dans le projet de budget pour 2027, nous rappelons que la grille des rémunérations des Nations Unies doit faire l'objet d'une révision avant la fin de l'année.
3. Nous saluons la proposition d'un budget à croissance réelle nulle bien que les détails doivent faire l'objet de discussions ultérieures. Cette proposition offre une stabilisation bienvenue après l'adoption du budget unifié 2026 en réduction de 11% par rapport au budget 2021 dont une suppression de 405 effectifs au total.
4. Au même temps, nous restons attachés à une approche aussi rigoureuse que possible en matière de discipline budgétaire. Nous partageons l'idée que des réformes sont nécessaires pour que l'OSCE puisse fonctionner de manière efficiente et produire des résultats concrets. Cependant, nous rappelons que ces réformes doivent être dûment préparées, après une concertation suffisante.
5. À cet égard, les États membres de l'Union européenne ne sont pas convaincus des mérites de la restructuration proposée par le Secrétariat autour de trois piliers et s'interrogent sur les conséquences de cette proposition sur la qualité des projets mis en œuvre par l'Organisation. Nous estimons qu'il convient de démontrer plus clairement la valeur ajoutée de cette nouvelle architecture en termes d'efficacité,

de coordination et de prise de décision, tout en préservant des lignes de responsabilité et de redevabilité clairement définies.

6. Nous rappelons la position de longue date des États membres de l'Union européenne que toute réforme doit préserver la capacité de l'Organisation à agir sur le terrain, qu'il s'agisse des missions et présences, des institutions autonomes et du Secrétariat. Il en va de la crédibilité de notre organisation. Nous soulignons que l'organisation doit disposer de ressources suffisantes pour surmonter les immenses défis causés par la guerre d'agression russe contre l'Ukraine qui a bafoué les principes de l'Acte final d'Helsinki avec de graves conséquences pour la stabilité de l'ensemble de la zone et de l'organisation.
7. Pour mettre en œuvre son mandat en matière de sécurité, l'OSCE, sous les auspices de la présidence en exercice et du Secrétaire général, doit pouvoir s'appuyer sur le rôle pivot du Centre de prévention des conflits (CPC), auquel les États membres de l'Union européenne restent très attachés. Nous considérons qu'un CPC fort et doté des capacités nécessaires demeure indispensable à l'efficacité opérationnelle de l'Organisation, notamment pour l'appui aux opérations de terrain, l'alerte précoce, la prévention des conflits et la gestion des crises. Toute réforme devrait préserver sa capacité à exercer pleinement ces fonctions essentielles.
8. Nous avons positivement noté que le Programme sur les Questions de Genre reste dans le Bureau du Secrétaire Général, afin de permettre un suivi transversal de cette priorité. Nous souhaiterions également mieux comprendre la valeur ajoutée des transferts proposés de certaines unités, y compris l'unité de soutien à la programmation et la planification (PESU), ainsi que leur impact sur les capacités opérationnelles du Secrétariat.
9. Nous saluons les efforts en matière de renforcement du contrôle et de l'audit à travers le Bureau de l'Audit Interne (OIO). Nous prenons note de la clarification des rôles entre le Bureau de la documentation (Records management unit RMU) et du centre de documentation de Prague. À cet égard, nous soulignons l'importance de préserver la capacité du Centre à remplir efficacement son mandat, grâce à des ressources humaines et financières adéquates.
10. Nous sommes prêts à commencer les discussions sur le budget unifié 2027 avec un esprit constructif. Nous vous remercions, Monsieur le Secrétaire général, ainsi que tous les gestionnaires de fonds pour votre engagement pour le bien de l'organisation et de ses missions pour une paix juste et durable au sein de l'OSCE.
11. Je vous remercie et prie la présidence de bien vouloir attacher cette déclaration au journal du jour.

L'Albanie, l'Andorre, l'Islande, le Liechtenstein, la République de Moldavie, le Monténégro, la Macédoine du Nord, la Serbie, et l'Ukraine se joignent à cette déclaration.